

Mons en Mieux financera sa campagne via internet

ÉLECTIONS Une expérience de financement participatif en vue des communales

- ▶ La liste d'ouverture autour du MR sera en partie soutenue par crowdfunding.
- ▶ Les fonds iront à une ASBL qui symbolise le caractère pluraliste de la démarche.
- ▶ Objectif : récolter de l'argent et des membres.

Candidats et composition des listes, programmes voire projets d'alliance... À l'échelon local, les partis politiques se mettent en ordre de bataille en vue du scrutin communal et provincial du 14 octobre prochain. L'heure est aussi à la réflexion sur le financement de la campagne qui s'ouvrira le 14 juillet. Les dépenses électorales sont très sévèrement réglementées et font l'objet de contrôles stricts.

Ce qui n'interdit pas les initiatives originales. À Mons, Georges-Louis Bouchez annonce ainsi une opération de crowdfunding (financement participatif sur internet) pour récolter des fonds au profit de « Mons en Mieux », la liste d'ouverture qu'il conduira à l'assaut de la majorité absolue socialiste du duo Nicolas Martin-Elio Di Rupo : « *Symboliquement, nous avons choisi la date du 1^{er} mai pour lancer cette opération sur la plateforme KissKissBankBank. C'est à mes yeux une première en Belgique.* »

Canaux modernes

Pour l'essentiel, les campagnes communales sont à la charge des sections lo-

cales des partis. Entre deux scrutins, elles ont l'occasion de constituer le matelas financier qui leur permettra de se lancer à la conquête des électeurs : cotisations des militants, quotes-parts des élus, manifestations festives, mais aussi collectes de fonds.

Dans certains cas, les directions des partis peuvent intervenir au profit de sections désargentées ou pour soutenir des batailles politiques considérées comme stratégiques. Enfin, les candidats eux-mêmes y vont de leur poche, selon leurs moyens ou leur implication dans la campagne.

Mais le développement des plateformes de financement participatif ouvre la voie à une évolution des collectes de fonds : « *Pourquoi ne pas diversifier la provenance des fonds avec les moyens d'aujourd'hui ?*, demande le conseiller communal libéral. *Nous devons apporter la preuve de notre capacité à mobiliser les militants et les citoyens à travers les canaux de communication modernes. Pour un parti, il s'agit de montrer qu'il peut s'inscrire dans son époque. C'est aussi une question de symbole.* »

La formule semble très bien convenir à une liste d'ouverture et donc pluraliste comme « Mons en Mieux ». Un tiers seulement des 45 candidats qui se présenteront aux électeurs le 14 octobre prochain proviendra du MR local. Ce parti n'a donc pas vocation à assurer seul le financement de la campagne alors que des personnalités venues de tous les horizons rejoignent le mouvement.

« *Au-delà de cette période électorale, je pense que les valeurs portées par notre projet peuvent séduire des citoyens, explique Georges-Louis Bouchez. Nous avons donc créé une ASBL qui sera le réceptacle des moyens que nous récolterons via cette collecte sur internet. Une formule qui permet de maintenir et même de clarifier la distinction entre les finances du mouvement et celles du MR de Mons.* »

La contribution citoyenne sera permise entre un euro et 500 euros, soit le plafond légal pour les dons aux partis politiques. « *Au-delà de cinq euros, qui est aussi le montant de la cotisation annuelle à Mons en Mieux, ceux qui nous soutiennent via le crowdfunding deviendront automatiquement membres de l'assemblée générale de l'ASBL, précise encore Georges-Louis Bouchez. La*

Une vision locale

Au passage, « *Mons en Mieux* » veut impliquer dans la campagne les contributeurs les plus importants : « *Ces citoyens auront l'occasion de vivre la campagne de l'intérieur, de participer à des débats, poursuit la future tête de liste. Cette récolte de fonds doit aussi nous permettre d'installer notre ASBL dans la durée, de lui donner une assise locale en y impliquant d'autres personnes que nos candidats qui en sont d'office membres.* »

Le crowdfunding sera-t-il l'avenir de la politique? Banc d'essai en vue à Mons. ■

ERIC DEFFET

dons Une goutte d'eau pour les partis

Pour une liste indépendante comme « *Mons en mieux* », les dons des particuliers peuvent donner un bon coup de pouce. Mais en politique belge, ce n'est pas un mode de financement très... payant. Le Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp), a récemment publié une étude sur la question, basée sur la période 1999-2016. Il en ressort qu'en moyenne, les dons représentent... 0,2 % du budget total des grandes formations politiques. « *À titre de comparaison, la part moyenne des subventions publiques directes dans cette période-là s'élève à 76,7 %* », écrivent les auteurs de l'étude, Bart Maddens et Jef Smulders.

Annuellement, le montant global versé aux partis ne dépasse pas les 100.000 euros. À l'except-

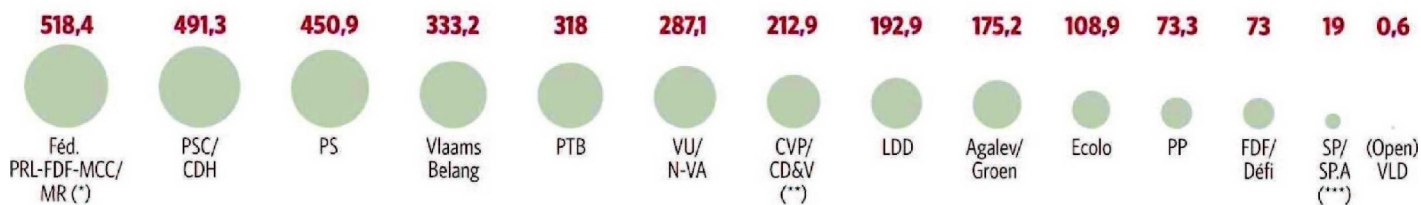
tion notoire des années électorales. Lors du scrutin fédéral de 2003, le boulier compteur a atteint 570.485 euros. En 2012, les partis ont récolté 476.619 euros. Mais les formations ne sont pas logées à la même enseigne. Certains captent davantage la générosité de leurs sympathisants. Sur l'ensemble du pays, c'est le MR qui a perçu la somme la plus élevée entre 1999 et 2016 (518.409 euros, soit 15,9 % du total), devant le CDH (491.298 euros, soit 15,1 %) et le PS (450.877, soit 13,9 %). On notera aussi la bonne performance du PTB, qui a reçu 282.000 euros de dons sur la seule année 2014. « *À l'approche des élections de 2014, le PTB ne pouvait pas compter sur les subventions publiques, d'où la nécessité d'aller à la recherche d'autres sources de revenus.* »

À la lecture des chiffres, on constatera qu'il est peu indiqué, pour les partis, de baser leur stratégie sur les dons, parce qu'ils varient énormément d'une année à l'autre. Une part de cette imprévisibilité provient du fait que certaines personnes couchent un parti sur leur testament. Ainsi, si le PS affichait un niveau de dons de 386.000 euros en 2003, c'est grâce au legs d'une maison, que le parti a revue. Le MR (le Centre Jean Gol), de son côté, a reçu un héritage en 2012, qui lui a permis de pulvériser ses chiffres de dons, en affichant 418.000 euros cette année-là. D'autres se distinguent par l'absence de succès : ainsi, sur la période étudiée, le VLD a touché... 591 euros. Les auteurs de l'étude eux-mêmes ne se l'expliquent pas. ■

B.Dy

Montant des dons privés de 1999 à 2016 - En milliers d'euros

LE SOIR 17/04/18



* en ce compris les FDF jusqu'en 2010 inclus - ** en ce compris la N-VA en 2007 et 2008 - *** en ce compris Spirit de 2001 à 2007 et les VlaamsProgressieven en 2008

LE CONTEXTE**Des dépenses sous surveillance**

La campagne électorale pour le scrutin local et provincial du 14 octobre s'ouvrira officiellement le 14 juillet, à trois mois jour pour jour de l'échéance. Durant cette « période réglementée », les dépenses électorales des candidats, des listes et des partis sont strictement réglementées.

Mais il faudra attendre la date du 1^{er} août et l'arrêt définitif du registre des électeurs pour connaître les montants forfaitaires que les uns et les autres seront autorisés à dépenser. Ces montants sont calculés au départ du nombre d'électeurs dans chaque commune et chaque province.

Exemple : à Mons en 2012, 65.153 électeurs étaient convoqués, ce qui autorisait chaque liste à dépenser 73.283,60 euros et chaque candidat 4.454,59 euros. Des plafonds, bien sûr.

E.D.

ENTRETIEN

« Une piste pour les petits partis »

Jean Faniel, vous êtes le directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp).



Vous avez travaillé

sur le financement des partis.

Financer sa campagne par « crowdfunding », c'est nouveau ?

À mon sens, non. Un appel à un financement adressé aux particuliers c'est loin d'être une première. À Liège, en 2012, le parti Vega avait créé une « coopérative politique » et faisait des appels aux dons, sans dire, dans un premier temps, que ce serait un parti politique, mais en respectant la limite imposée par la réglementation sur le financement des partis. Ce qui se passe avec « Mons en mieux » me semble tout à fait comparable, même si, ici, on joue franc-jeu. Plus fondamentalement, je ne vois pas en quoi cette initiative se distingue d'un appel aux dons, une pratique assez classique dans les partis politiques. Pour moi, nous ne sommes pas loin de l'effet d'annonce. La part d'originalité ne m'apparaît pas de manière décisive, hormis dans la façon de baptiser cela « crowdfunding ». Mais l'appel aux dons en soi n'est pas neuf. C'est une pratique qui peut être utile, surtout pour les petits partis, qui ne bénéficient pas du financement public des plus grandes formations. On remarque par exemple qu'au PTB, les gens donnent beaucoup parce que le parti n'a pas eu accès tout de suite au financement public. Au PS, il y a aussi beaucoup de dons, parce que le parti compte beaucoup de membres.

Vous pensez que les appels aux dons, via crowdfunding ou autres, vont se multiplier ?

On constate qu'il y a beaucoup de petites listes, qui ne bénéficient pas des financements publics, il est donc possible que ces appels se multiplient. Mais ce n'est pas aussi simple que cela : il faut quand même un peu d'audience pour convaincre les gens de participer financièrement à un projet. Mais à l'époque actuelle, où la politique est discréditée, il faut quand même du cran pour demander de l'argent pour faire de la politique.